



Eau et déchets, leviers d'une transition durable pour des territoires résilients





Sommaire

4

Défis globaux, solutions locales

06

Eau potable : un enjeu local, une priorité collective

08

Assainissement : cadre de vie et résilience

10

Déchets : accompagner la transition écologique

12

Déchets : des boucles locales de valorisation

14

Demain se prépare aujourd'hui

Édito

La transition écologique et énergétique n'est pas une préoccupation nouvelle. Mais elle est marquée ces dernières années par une accélération et une intensification des défis, qui appelle une mise en œuvre plus rapide de solutions adaptées aux territoires, tant en matière de gestion de l'eau que des déchets.

Les conséquences du changement climatique sont de plus en plus visibles, notamment sur le cycle de l'eau. Les progrès scientifiques permettent de détecter de nouveaux polluants dans l'eau, tels les PFAS, devenus en quelques années un enjeu sanitaire et environnemental majeur. Parallèlement, les tensions géopolitiques nous rappellent l'urgence de sécuriser notre souveraineté énergétique et l'accès aux matières premières critiques. A mesure qu'ils s'amplifient, ces défis démontrent la nécessité de les appréhender de manière globale. À l'échelle d'un territoire, les enjeux liés à l'eau, aux déchets, au climat, à la biodiversité, ne peuvent être traités en silo tant ils sont interdépendants.

Face à ces défis, des solutions existent déjà. Des solutions éprouvées, qui sont le fruit d'années de recherche scientifique mais aussi de projets concrets menés à votre service dans le cadre d'objectifs partagés...**Nous avons une conviction : les territoires sont à l'avant-garde des réponses à apporter à ces enjeux.** Ils sont depuis de nombreuses années des creusets et des laboratoires d'innovation dans notre pays.

Notre engagement est clair, constant et porté par la détermination de nos 28 000 collaborateurs en France : être à vos côtés pour préserver ce qui est essentiel.

Les services publics de l'eau et des déchets ont un rôle clé à jouer pour renforcer la résilience et l'attractivité des territoires. Ils contribuent à la santé publique, à la protection des milieux naturels, à la production d'énergie locale et de nouvelles matières premières, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Par leur caractère profondément local et transversal, ils constituent de véritables leviers de développement et d'identité territoriale.

Notre ambition est de créer toujours plus de valeur pour vos territoires grâce à ces services essentiels de l'eau et des déchets. D'être, comme nous le sommes depuis plus de 160 ans, votre partenaire de confiance pour vous accompagner face à ces évolutions, ces incertitudes, ces nouvelles complexités et changements de paradigme. Nous voulons le faire en nous appuyant sur l'innovation et l'expertise scientifique de nos équipes, mais surtout, dans une démarche de co-construction, qui fait partie intégrante de l'ADN de SUEZ. En développant avec vous des solutions adaptées à chaque contexte local. En inscrivant la gestion de l'eau et des déchets dans un projet de territoire global, au service des femmes et des hommes qui y vivent. En gardant, enfin, la préoccupation constante de bâtir, par nos actions, un avenir durable pour tous.

Les défis à venir sont nombreux. Agissons maintenant, soyons audacieux, et, plus que jamais, confiants dans notre capacité à les relever collectivement.



Arnaud Bazire

Vice-Président Exécutif de SUEZ, en charge des activités Eau en France



David Lamy

Vice-Président Exécutif de SUEZ, en charge des activités Recyclage & Valorisation en France

Défis globaux, solutions locales

La gestion de l'eau et des déchets est désormais au cœur des enjeux du mandat municipal et intercommunal.

En matière de gestion d'eau et des déchets, les territoires sont soumis à de fortes pressions, notamment en lien avec les évolutions réglementaires et le changement climatique dans un contexte de préoccupations citoyennes croissantes.

Alors que le pays s'est doté, au fil des décennies, de services publics d'eau et d'assainissement robustes, bâtis grâce aux avancées technologiques et à une expertise domestique reconnue à l'international, la question de leur résilience se pose aujourd'hui avec acuité.

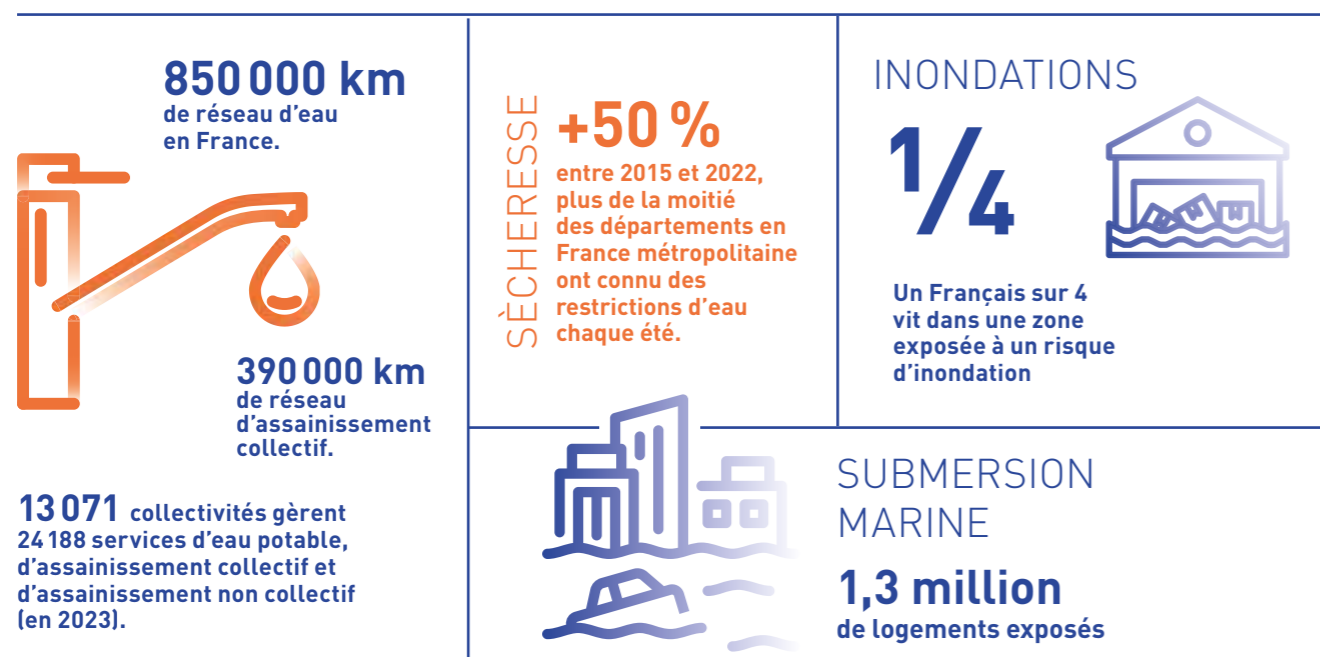
De fait, les dernières années ont vu se succéder à une fréquence inédite des épisodes de sécheresse, de canicule, de submersions côtières et de pluies diluviennes, parfois meurtrières dans l'Hexagone et en Outre-mer. Ces événements climatiques extrêmes, associés à nos modes de production et de consommation, pèsent sur la qualité et la disponibilité de la ressource en eau.

Leurs impacts, de plus en plus durables et visibles, déséquilibrent le cycle de l'eau, affectent les milieux naturels et la biodiversité, entraînent des conflits d'usage et

complexifient voire mettent à mal la production et la distribution de l'eau potable tout comme la gestion des eaux usées et pluviales.

Cette nouvelle donne a conduit, en particulier depuis l'été 2022, à une prise de conscience de l'ensemble des parties prenantes du secteur tout comme de la population : **la tension sur l'eau est désormais une réalité française.** Aujourd'hui, 72 % des Français jugent que la qualité de l'eau potable se dégrade et 44 % estiment que l'accès à cette ressource devient un problème majeur.

LES CHIFFRES DE L'EAU



Au-delà, dans un contexte de sobriété attendue, de baisse des volumes – et donc de diminution recettes – le financement des services d'eau montre de criants signes de faiblesse. Comment résoudre l'épineuse équation du retard en matière d'investissement, de la mise en place de la DERU 2, de la lutte contre les nouveaux polluants, du maintien du pouvoir d'achat et de l'adaptation aux aléas climatiques dans un cadre financier contraint ?

Cette baisse des volumes et le nécessaire changement de paradigme sont aussi une réalité dans le domaine des déchets. Traditionnellement liée aux tonnages collectés, cette activité se transforme. Elle intègre désormais des réponses aux enjeux environnementaux, énergétiques et à la pénurie de ressources. De nouveaux modèles émergent, comme les contrats de performance, pour passer d'une logique de tonnes collectées à des objectifs de réduction des volumes – ainsi qu'à l'accélération de la transition vers de nouveaux modes de traitement et de valorisation.

Comme les eaux usées, les déchets sont devenus des nouvelles ressources. Ils ne constituent plus la fin d'un cycle mais la matière première pour de processus de production et de consommation alternatifs. C'est le cas notamment avec le recyclage de matériaux ou la production d'énergie renouvelable qui participent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Une chose est certaine mais *in fine* peu partagée : les services d'eau et de déchets offrent bien plus qu'il n'y paraît ou qu'on ne le voit. Leurs bénéfices sont environnementaux, sociaux, économiques, sanitaires...

1- « Eau sous tension : les Français face aux défis hydriques de leurs territoires », étude de l'institut Terram, mars 2025.
2- Baromètre SUEZ x Odoxa 2024
3- Chiffres ADEME - Déchets chiffres-clés - L'essentiel - Édition 2024

Ils contribuent à la cohésion sociale, à l'attractivité mais aussi à la résilience des territoires.

Au cœur des enjeux actuels et par conséquent du mandat des élus locaux, ces services cristallisent à la fois de nombreux risques et de belles opportunités.

La bonne nouvelle, c'est que les solutions existent. Et c'est à l'échelle locale qu'elles doivent être décidées, priorisées et déployées. Cela implique sans doute une approche plus systémique et intégrée des enjeux « eau et déchets » dans l'aménagement du territoire et pose la question des équilibres à trouver entre actions de court/long terme, coût de l'action/de l'inaction au service de la souveraineté locale

et la robustesse de services essentiels et moteurs du développement.

Les solutions proposées par SUEZ sont conçues pour accompagner chaque vision politique tout en tenant compte des spécificités propres à chaque territoire. Construites avec les collectivités mais aussi les usagers, elles répondent à un contexte marqué par les contraintes financières, un cadre réglementaire sans cesse renforcé ainsi qu'à des contraintes sanitaires et environnementales accrues tout en servant des objectifs ambitieux en matière de qualité de l'eau, de recyclage des déchets, de neutralité carbone, de production d'énergies renouvelables.

LES CHIFFRES DES DÉCHETS



Eau potable : un enjeu local, une priorité collective

De nombreux indicateurs montrent que la disponibilité d'une eau abondante et de qualité sera un défi majeur dans les années à venir. La tension sur la ressource en eau est désormais une réalité en France et génère des craintes d'inégalités territoriales et de fragilités des projets de développement. La gestion efficace de cette ressource devient donc encore plus essentielle. Dans ce contexte, SUEZ propose des solutions concrètes pour aider les territoires à s'adapter. Ces actions s'articulent autour de quatre axes :

- **Economiser l'eau, en réduisant la pression sur les prélèvements, et en favorisant une consommation responsable via l'accompagnement des usagers.**

Plusieurs actions doivent être combinées pour atteindre ces objectifs, que ce soit la sensibilisation et le changement de comportement des consommateurs, la tarification incitative, l'optimisation des rendements des réseaux de distribution, une meilleure connaissance de la consommation avec la mise en place de la télérelève.

SUR LE TERRAIN

Dans l'agglomération de Brive (Corrèze), que SUEZ accompagne, une démarche est menée pour préserver la ressource en eau avec un objectif ambitieux de réduction de 21 % de l'eau prélevée dans le milieu naturel sur la durée du contrat.

- **Augmenter la disponibilité de l'eau grâce au recyclage et aux ressources alternatives.**

Pour faire face aux pressions sur l'eau, nous devons agir sur plusieurs fronts. En plus de réduire la consommation et de limiter les pertes, il est essentiel de garantir un approvisionnement fiable pour les tous les usages en eau qu'elle soit potable ou non. Cela passe, par exemple, par la sécurisation et l'optimisation des forages et des captages mais aussi par la réutilisation des eaux non conventionnelles comme les eaux usées traitées. La réutilisation des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration (REUT) donne à ces eaux une deuxième vie pour des usages aussi variés que l'irrigation agricole, l'arrosage de golf ou de jardins ou le nettoyage de voiries.

SUR LE TERRAIN

À Agde (Hérault), dans le cadre d'un nouveau contrat avec l'agglomération Hérault Méditerranée, SUEZ a proposé d'élargir les usages de la REUT, notamment pour le carénage des bateaux.

- **Stocker l'eau lorsqu'elle est abondante pour l'utiliser lorsqu'elle se fait plus rare.**

Le stress hydrique et les conflits d'usage sont souvent dus à un décalage temporel entre les besoins en eau et la disponibilité de la ressource. Afin de minimiser cette différence entre besoin et disponibilité, le stockage d'eau peut-être une solution à l'échelle locale. Il peut prendre différentes formes : action de désimperméabilisation pour favoriser l'infiltration et la recharge de nappes, création de retenues collinaires et réalimentation de nappes souterraines. Cette dernière permet de lutter contre la baisse de niveau des nappes ou, sur le littoral, contre les intrusions salines.

SUR LE TERRAIN

À Hyères (Var), des intrusions salines menaçaient la nappe d'eau souterraine, déjà fragilisée par sa surexploitation pendant la saison estivale. Dans le cadre de son contrat de délégation de service public avec Toulon Provence Méditerranée, SUEZ a mis en œuvre le projet « Aqua Renova » : pendant l'hiver, l'eau captée dans un cours d'eau voisin réalimente la nappe phréatique et rétablit une hauteur suffisante pour repousser l'intrusion de l'eau de mer durant toute l'année.

- **Protéger la ressource des pollutions et des aléas pour en garantir la qualité.**

Le dérèglement climatique met particulièrement en avant l'enjeu de la quantité d'eau disponible. Mais ce n'est pas tout : la qualité de l'eau se dégrade aussi, en France comme ailleurs, face à des pollutions diffuses comme les PFAS, les nitrates ou les pesticides. De fait, l'augmentation de la concentration en polluants dans l'eau est accentuée notamment par la pression démographique, les

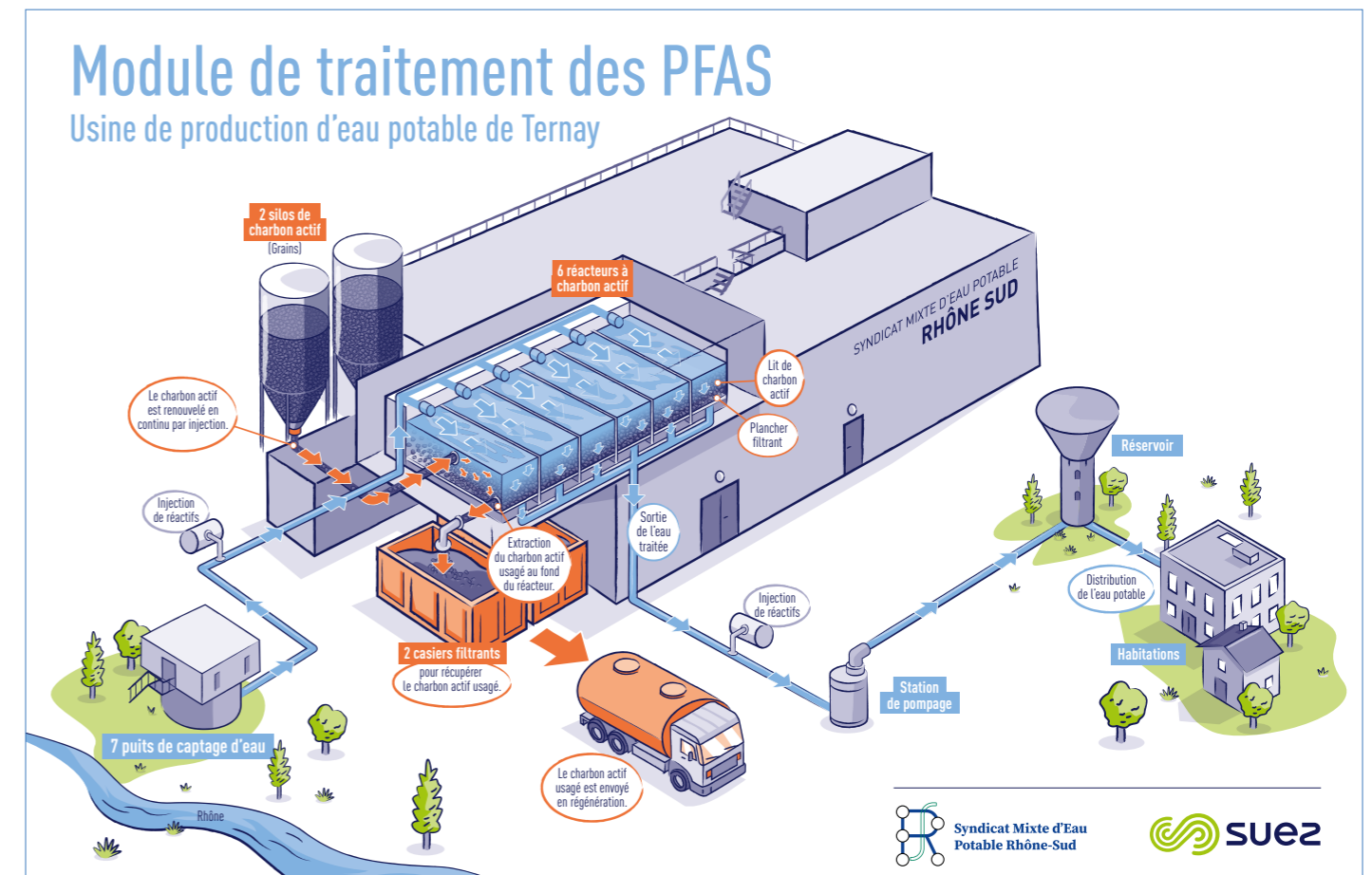
modes de production, l'urbanisation ou les périodes de sécheresse. Ces évolutions vont nécessiter des investissements massifs pour se conformer à la réglementation et rendre les infrastructures plus résilientes. En France, ces coûts sont estimés à plus de 5 milliards d'euros par an au regard du retard d'investissement. Ces coûts pourraient être doublés pour faire face aux enjeux du changement climatique et du renforcement de la réglementation sur la qualité de l'eau.

SUR LE TERRAIN

Certaines collectivités anticipent ces sujets afin d'offrir une eau « premium » de très haute qualité à leurs habitants. C'est le cas de la Communauté de l'Auxerrois qui a confié à SUEZ la construction d'usines équipées d'unités de traitement d'osmose inverse basse pression (OIBP), traitement le plus efficace à date pour lutter contre les sels minéraux indésirables, bactéries, pesticides, résidus médicamenteux, PFAS et autres micropolluants. Un projet structurant du territoire, qui renvoie à la volonté de se munir d'un service de l'eau à haute performance pour les habitants.

10%

d'économie d'eau d'ici 2030, c'est l'objectif affiché par le Plan eau adopté en 2023.





Assainissement : cadre de vie et résilience

La mission traditionnelle des services d'assainissement est claire : collecter les eaux usées domestiques et industrielles pour les rendre propres à la nature. Cette mission reste une priorité, la salubrité et la santé publique en dépendent.

Mais aujourd'hui, l'assainissement prend un nouveau tournant. Il s'inscrit pleinement dans les enjeux de la transition écologique et énergétique des territoires. L'exemple de la Métropole Nice Côte d'Azur incarne pleinement cette transformation. Elle a choisi SUEZ pour la construction d'un complexe innovant de traitement et de valorisation des eaux usées, transformant la station d'épuration en usine ressource pour le territoire.

Désormais, les services d'assainissement se sont transformés en services ressources synonymes de production

d'énergie renouvelable locale via la méthanisation, de produits fertilisants. Ils représentent également une source d'eau alternatives et contribuent à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Ces infrastructures doivent anticiper plusieurs défis : la croissance démographique, les pics de fréquentation saisonnière, les évolutions réglementaires, ainsi que les aléas liés au changement climatique — inondations et ruissellements en tête.

SUEZ accompagne les collectivités sur l'ensemble des enjeux de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), sur le petit et le grand cycle de l'eau. Nos solutions sur mesure font de la lutte contre les risques et la protection des milieux un véritable outil d'aménagement du territoire.

SUR LE TERRAIN

La Métropole Aix-Marseille-Provence bénéficie avec le SERAMM, filiale de SUEZ, d'un des services publics d'assainissement les plus performants de France. Pour protéger les fonds marins, la qualité des eaux de baignade mais aussi les biens et les personnes, les 1950 kilomètres de réseau, les 5 000 avaloirs et les bassins de rétention sont équipés de micro-capteurs interconnectés qui les surveillent en continu.

EN IMAGES :

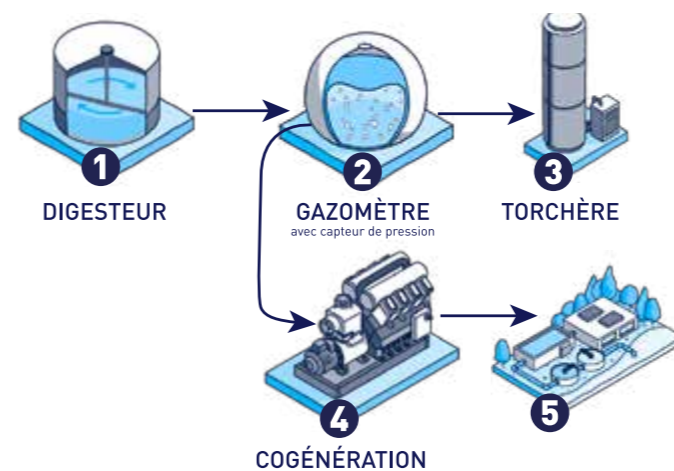
Le réseau d'assainissement marseillais



ASSAINISSEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En région parisienne, la station d'épuration Seine Aval du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), est l'une des plus grandes d'Europe. SUEZ en a rénové l'unité de méthanisation et renforcé ses performances. Désormais, les boues d'épuration issues du traitement des eaux usées de 6 millions de Franciliens génèrent 350 GWh/an de biogaz, de quoi réduire de 56 % les besoins en énergie de l'ensemble du site.

Valorisation des boues en énergies (Seine aval)



- Étape 1 Les digesteurs transforment une partie des boues en biogaz.
- Étape 2 Le gazomètre stocke le biogaz.
- Étape 3 La torchère brûle le biogaz s'il est produit en trop grande quantité et ne peut être stocké. Elle rejette du CO₂ et non du méthane.
- Étape 4 La cogénération est un processus où le biogaz est utilisé pour produire simultanément de l'électricité et de la chaleur.
- Étape 5 L'électricité et la chaleur sont consommées au sein de l'usine.



Usine de production d'eau potable et de décarbonatation par électrolyse d'Allerey-sur-Saône

DERU 2

La directive européenne révisée sur les eaux résiduaires urbaines (DERU 2), promulguée en décembre 2024, établit un nouveau seuil d'application à partir de 1 000 équivalents habitants. À compter de ce seuil, toutes les agglomérations devront mettre en place un système performant de collecte de leurs eaux résiduaires. Cette directive sera transposée en droit français d'ici le 31 juillet 2027.

DERU 2 renforce les exigences en matière de traitement des micropolluants, de l'azote et du phosphore. Elle impose également de réduire les rejets directs d'eaux usées lors des épisodes pluvieux intenses.

Face au changement climatique, la directive encourage l'amélioration de la résilience des infrastructures d'assainissement. Elle vise aussi la neutralité carbone des stations d'épuration, qui devront produire l'énergie nécessaire à leur fonctionnement à partir de sources renouvelables.

Pour répondre à ces nouvelles obligations, les collectivités, des petites aux grandes agglomérations, devront moderniser leurs systèmes d'assainissement, ce qui impliquera des investissements techniques et financiers importants.

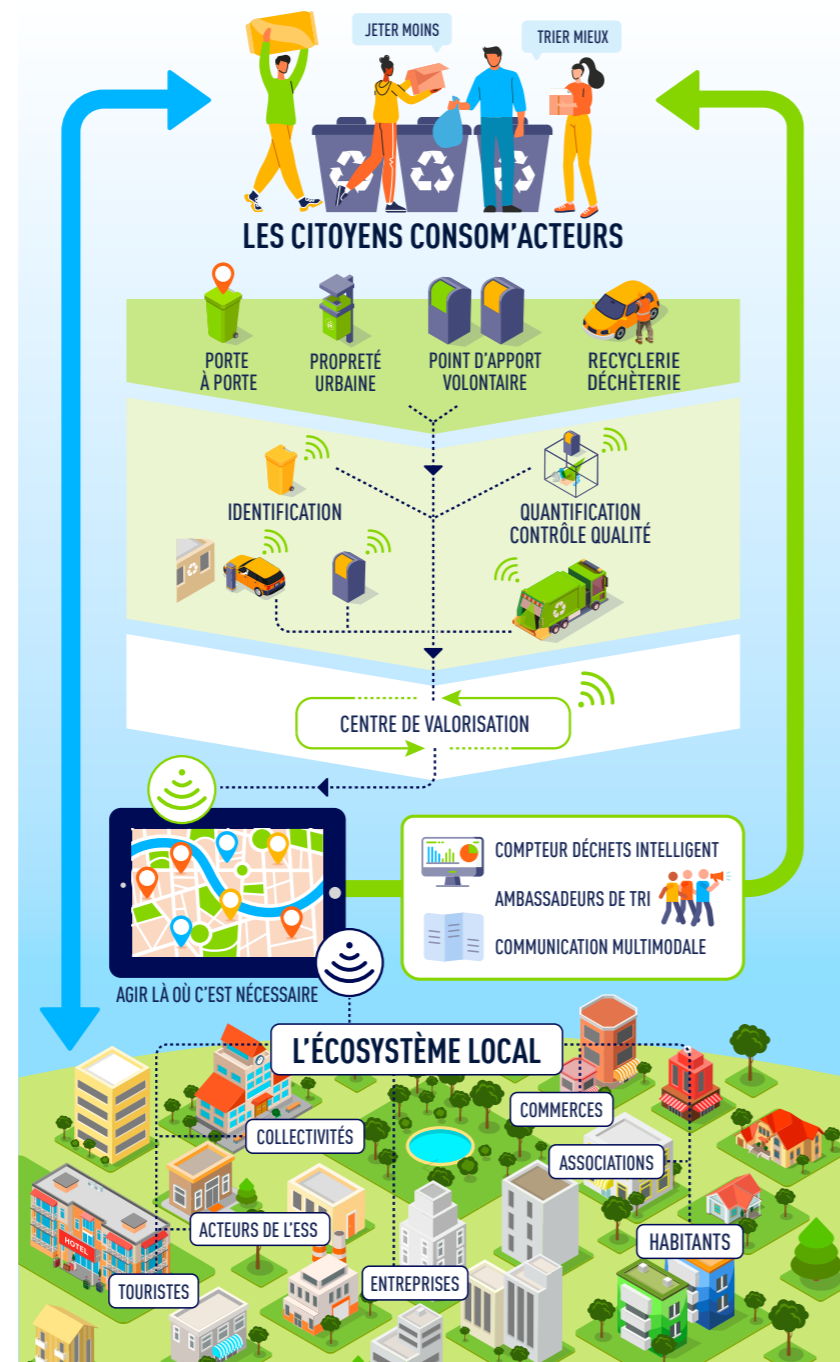
Déchets : accompagner la transition écologique

SUEZ accompagne les territoires dans une gestion responsable et innovante des déchets, en mobilisant un ensemble de solutions qui s'inscrivent pleinement dans la transition écologique. De la réduction à la source, grâce à de nouveaux modèles contractuels et à la sensibilisation des acteurs locaux, jusqu'au recyclage des matières, en passant par le réemploi et la valorisation, chaque étape contribue à renforcer l'attractivité, la résilience et la durabilité des territoires. Ces approches permettent de limiter les volumes de déchets, de réduire les coûts de gestion, de préserver les ressources naturelles et de soutenir l'économie locale. En transformant les déchets en ressources, SUEZ agit concrètement pour une économie circulaire créatrice de valeur environnementale, sociale et économique.



Chaîne de tri manuel à Lons-le-Saunier

SUEZ AU SERVICE DES TERRITOIRES



500 KG

de déchets ménagers collectés par habitant en 2021 (en excluant les déchets assimilés c'est-à-dire les déchets des entreprises collectés en même temps que ceux des ménages).

RÉDUIRE

Les Contrats de Performance des Déchets Ménagers et Assimilés (CPDMA) ont été conçus par l'ADEME pour accompagner la Loi Économie circulaire qui fixe un objectif de - 15 % de réduction des volumes de déchets ménagers à horizon 2030 (par rapport à 2010). Ces contrats s'appuient en premier lieu sur la prévention, par la sensibilisation et l'accompagnement des ménages. Autre dispositif : la tarification incitative. Facturer l'utilisateur en fonction des déchets qu'il produit l'encourage à modifier son comportement et à améliorer son geste de tri. En moyenne, les collectivités qui adoptent la tarification incitative enregistrent une baisse de 30 % des quantités d'ordures ménagères collectées.

SUR LE TERRAIN

La Communauté d'agglomération du Grand Montauban a signé en 2021 avec SUEZ un des premiers CPDMA, avec l'objectif de réduire de 12 % les volumes d'ordures ménagères de la collectivité d'ici 2028. Pour y parvenir, la communauté urbaine, lauréate du prix de la commande publique 2024, rémunère son opérateur non pas à la tonne collectée mais en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance de réduction des volumes de déchets.

EN SAVOIR PLUS



RÉEMPLOYER

Encourager le réemploi offre des bénéfices multiples à la collectivité : une réduction des coûts liés à la gestion des déchets, la limitation de la consommation de ressources, la création et la préservation d'emplois locaux pour collecter, remettre en état, revendre ou réparer les objets. Enfin, le réemploi favorise l'accès à des biens d'occasion moins chers pour les citoyens ou l'économie solidaire.

SUR LE TERRAIN

À Carcassonne, dans le cadre de sa délégation de service public de gestion de déchets, SUEZ a constitué un véritable Pôle Environnement en rassemblant sur un même site centre de tri, déchèterie et une boutique solidaire, le Grenier. Des associations locales d'économie sociale, solidaire et d'insertion y récupèrent, réparent et revendent à prix modique les objets mis au rebut.

EN SAVOIR PLUS



RECYCLER

L'amélioration du tri est une étape essentielle pour garantir un recyclage performant. Les actions en direction de l'utilisateur, afin de l'accompagner dans son geste de tri, sont un préalable indispensable aux dépenses d'équipements. Aujourd'hui, sept matériaux sont recyclés pour produire de nouvelles matières : métaux, granulats, papier-carton, plastiques, bois, verre et textiles. Un tiers des déchets ménagers et assimilés collectés est orienté vers le recyclage. Les industries du papier, du verre et de la sidérurgie recourent massivement aux matières recyclées. Avec 77% de taux de recyclage pour les emballages en papier-carton, la France a dépassé l'objectif fixé pour 2025 par le règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR).

SUR LE TERRAIN

Le syndicat mixte Pic & étang qui réunit 6 collectivités de l'Hérault et du Gard envoie ses ambassadeurs du tri jusque sur les plages pour sensibiliser les estivants à la réduction des déchets et au recyclage.

EN IMAGES

Les ambassadeurs du tri



Déchets : des boucles locales de valorisation

Les déchets constituent un réservoir de matières premières et un gisement d'énergies alternatives. L'énergie produite par la valorisation énergétique des déchets est un co-bénéfice du traitement des déchets : leur valorisation énergétique peut alimenter un réseau de chaleur local et générer de l'électricité. Cette énergie locale est utilisée par les collectivités et industriels locaux et contribue à la souveraineté énergétique des territoires.

Les biodéchets et les matières agricoles peuvent également être valorisés en biogaz, une énergie renouvelable. Autant d'atouts qui contribuent à diminuer l'empreinte carbone, réduire le recours à des énergies fossiles et qui participent à la richesse locale au travers de circuits courts.

LES BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer une solution de tri à la source des déchets verts et des déchets alimentaires. Il s'agit d'une opportunité pour les territoires, du point de vue environnemental, énergétique et agricole. Le tri à la source des biodéchets participe à la réduction des volumes d'ordures ménagères collectées. Ces volumes sont ensuite valorisés sous forme de compost ou de biogaz. Le compost, excellent fertilisant, riche en azote et en phosphore, réduit notre dépendance aux engrais chimiques fossiles, souvent importés. En participant à la séquestration du carbone dans les sols, le compost

permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La méthanisation permet de produire du biogaz utilisable localement ou réinjecté dans le réseau de gaz naturel et du digestat, un amendement organique très riche, véritable alternative aux engrais chimiques et capable de nourrir efficacement les sols.

SUR LE TERRAIN

Pour ses déchets alimentaires, la métropole de Tours mise à la fois sur le compostage individuel et un dispositif de collecte par vélo-cargo et véhicules électriques. La collectivité alimente ainsi un méthaniseur qui produira l'équivalent de 6,5 GWh d'énergie, soit la consommation annuelle en électricité ou en chauffage de 650 foyers.

EN SAVOIR PLUS



40%
augmentation de la part
de déchets utilisés pour
produire de l'énergie
depuis 2010

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La chaleur générée par l'incinération des déchets est utilisée à la fois pour produire de l'électricité et alimenter un réseau de chaleur : c'est la cogénération. Ces énergies de récupération sont utilisées localement : l'incinération des déchets participe ainsi à la transition énergétique des territoires.

Par ailleurs, le biogaz issu de la fermentation des déchets sur les installations de stockage, une fois capté, épuré, puis réinjecté sous forme de biométhane dans le réseau de gaz naturel, permet de couvrir une partie des besoins énergétiques locaux. Ce biogaz peut être converti en bioGNV pour les véhicules. Ainsi, même les déchets ultimes, arrivés au bout de la chaîne de traitement et destinés à l'incinération ou l'enfouissement, représentent une ressource pour l'économie locale.

SUR LE TERRAIN

Pour la métropole de Toulouse, avec le soutien de la Banque des Territoires, SUEZ transforme deux unités de valorisation énergétique (UVE). Grâce à cette modernisation, l'énergie issue des déchets résiduels couvrira 80 % des besoins du réseau de chaleur urbain de Toulouse. À terme, en 2032, les deux unités produiront l'équivalent des besoins en chauffage de 64 000 habitants ainsi que l'électricité nécessaire à 90 000 personnes.

EN SAVOIR PLUS



SUR LE TERRAIN : FAIRE FEU DE TOUT BOIS

Inaugurée en novembre 2024, la centrale biomasse Biosynergy du Havre valorise des déchets non recyclables, tels que des déchets de bois B (meubles et menuiseries dégradés) et des combustibles solides de récupération (CSR) pour les transformer en vapeur et alimenter d'une part le réseau de chaleur urbain et d'autre part trois sites industriels voisins. Chaque année, ces 90 000 tonnes de déchets non recyclables génèrent ainsi 300 000 MWh d'énergie, et évitent 50 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

EN IMAGES :

Le reportage de France 3 sur la centrale Biosynergy



SUEZ vous accompagne de bout en bout dans la valorisation de vos biodéchets

1 ORGANISATION DU TRI DANS VOS LOCAUX

- ⇒ Identification avec vous du matériel de tri le plus adapté à vos contraintes d'espaces
- ⇒ Formation au tri de vos équipes
- ⇒ Proposition de signalétiques pour faciliter le geste de tri

2

COLLECTE ET NETTOYAGE DE VOS CONTENANTS

- ⇒ Mise à disposition des contenants les plus adaptés
- ⇒ Ajustement des fréquences de collecte selon vos contraintes logistiques et horaires
- ⇒ Nettoyage et désinfection des contenants par camion benne laveuse ou remplacement des contenants sales par des propres

3 MASSIFICATION ET TRANSFERT SUR UN POINT DE PROXIMITÉ SI NÉCESSAIRE

COMPOSTAGE

Production de compost normé, commercialisé par **Terrial**

4a



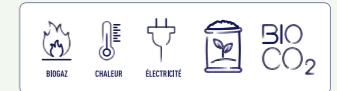
4b

DÉCONDITIONNEMENT

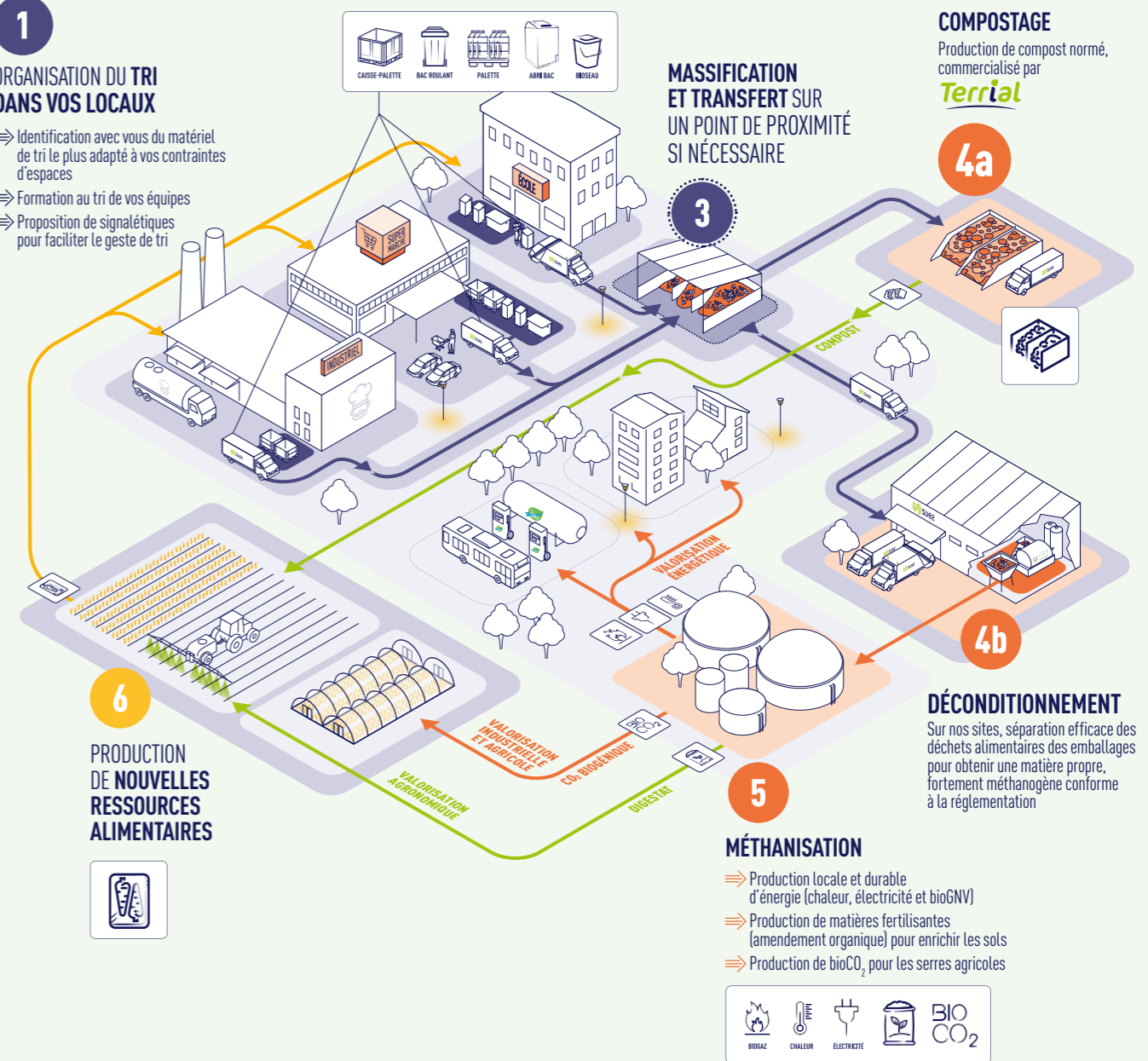
Sur nos sites, séparation efficace des déchets alimentaires des emballages pour obtenir une matière propre, fortement méthanogène conforme à la réglementation

MÉTHANISATION

- ⇒ Production locale et durable d'énergie (chaleur, électricité et bioGNV)
- ⇒ Production de matières fertilisantes (amendement organique) pour enrichir les sols
- ⇒ Production de bioCO₂ pour les serres agricoles



6 PRODUCTION DE NOUVELLES RESSOURCES ALIMENTAIRES



Demain se prépare aujourd'hui

Anticiper les évolutions réglementaires, les pressions climatiques, la démographie, les risques sanitaires... Pour la production d'eau potable, le traitement des eaux usées, le recyclage des déchets, de nombreuses innovations sont déjà en cours d'expérimentation et le Centre international de recherche sur l'eau et l'environnement (CIRSEE) de SUEZ développe les solutions de demain.

Pour l'eau

DES PILOTES POUR LA REUT

La réutilisation d'eaux usées traitées est une alternative au prélèvement. Aujourd'hui, elle n'est autorisée que pour des usages non-domestiques limités : arrosage d'espaces verts, nettoyage de voirie, stations de lavage de véhicules, irrigation de cultures sous certaines conditions... SUEZ accompagne déjà plusieurs collectivités françaises dans cette démarche de réemploi et de préservation de la ressource, avec une gamme de solutions adaptées aux différents usages de l'eau usée.

LA GAZÉIFICATION HYDROTHERMALE DES BOUES D'ÉPURATION

La gazéification hydrothermale est un procédé innovant qui permet de transformer les déchets organiques, en l'occurrence les boues des stations d'épuration, en biométhane, en les portant à haute pression à une très haute température. Les avantages de cette technologie prometteuse sont nombreux : une forte réduction des déchets ultimes, aucune dispersion de polluants atmosphériques et la récupération de l'eau utilisée en fin de cycle de gazéification. Avec le CNRS, SUEZ a développé un premier pilote industriel opérationnel en Gironde.

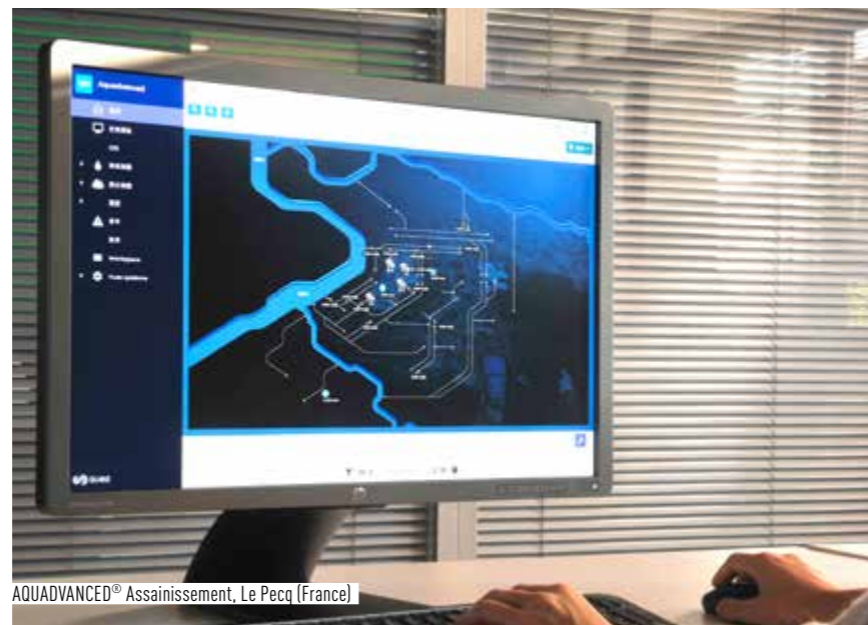
L'IA CONTRE LES INONDATIONS

Les experts de SUEZ utilisent l'intelligence artificielle pour analyser en temps réel des données terrain issues de micro-capteurs connectés, combinées à des modèles prédictifs météorologiques, hydrologiques et océaniques. Cette approche renforce leur capacité à surveiller et anticiper les risques d'inondations et submersions marines. Dans le Sud-Ouest, grâce à cette technologie baptisée Aquadvanced, la ville de Biarritz réduit ainsi sa vulnérabilité aux tempêtes et la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées se protège des crues.

DES DRONES DANS LES RÉSEAUX

Afin d'assurer l'inspection des réseaux, SUEZ a développé plusieurs drones équipés de capteurs, de sonar et de caméras 360. En détectant les fuites, les encrassements ou les défauts des réseaux d'assainissement, ces engins améliorent la gestion des eaux pluviales. À Saint-Malo, ils contribuent à préserver la qualité des eaux du littoral et à réduire le risque d'inondation.

EN SAVOIR PLUS :



AQUADVANCED® Assainissement, Le Pecq (France)



Mobi'tri déchèterie mobile Ile-de-France, Malakoff (2019)

Pour les déchets

L'IA AU SERVICE DU TRI

Sur les camions de collecte, les tapis de tri, dans les unités de valorisation énergétique, des caméras couplées à des algorithmes de reconnaissance d'images détectent les non-conformités, améliorant la qualité et la rapidité du tri. Lauréate de l'appel à projets « AI for Efficiency » du Sommet de l'IA 2025 de Paris, cette technologie est déjà déployée sur le terrain.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

Le développement des énergies renouvelables éoliennes et solaires, l'électrification des mobilités génèrent la mise sur le marché de matériaux composites et de batteries. Pour anticiper des solutions innovantes de

démantèlement et de recyclage des matières stratégiques présentes dans ces équipements, le CIRSEE a inauguré en 2025 sa nouvelle plateforme technologique « WasteToMaterials'Lab ».

LA MUE DES DÉCHÈTERIES

Inauguré en octobre 2024, l'Écocentre de Nevers Agglomération fait entrer les déchèteries dans l'économie circulaire. Avec le concours d'acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion, le site associe à la déchèterie un magasin solidaire d'articles de seconde main, un atelier de réparation, un préau où récupérer gratuitement des matériaux de construction et fait la démonstration quotidienne que les déchets sont bien une ressource.

VALORISER LE CO₂

Développé par SUEZ depuis 2006, Terres d'Aquitaine est un site vitrine du savoir-faire et de l'innovation du Groupe autour de la valorisation organique. Depuis juin 2025, SUEZ repousse encore plus les limites de la méthanisation avec l'inauguration de l'unité de captage de CO₂ biogénique permettant de produire 3500 tonnes de CO₂ biogénique valorisé localement et 100% de digestats solides transformés en amendement certifié par l'Union européenne pour l'agriculture dans une logique d'ancrage locale au service du territoire et de la souveraineté énergétique.

Eau et déchets, leviers d'une transition durable pour des territoires résilients

Crédits photos

Couverture : SUEZ / Julien Philippy / Heidi, SUEZ / Antoine Meyssonier - p.2 : SUEZ / Laurimages - p.6 : SUEZ / CDPNEWS / Cyrille Dupont - p.8 : Kuldeep Singh Rohilla - p.10 : SUEZ / Christophe Fouquin - p.14 : SUEZ / Bruno Ranvier - p.15 : SUEZ / Maxime Dufour Photographies - **Conception-réalisation** : Citizen Press, Paris. **Impression** : Frazier, Paris. **Dépôt légal** : à parution.



4, place de la Pyramide, 92800 Puteaux.
Tél. : 01 58 81 20 00
www.suez.com